

---

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

La Chambre a repris sa séance à neuf heures et demie du soir.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.